Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 035-213503279-20260504-2026_05_58-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Hôtel de Ville
Rue Théodore Gaudiche
35530 Servon sur Vilaine
Tél. 02 99 00 11 85
Fax. 02 99 00 23 89
contact@ville-servonsurvilaine.fr

AFFICHAGE

(en vertu de l'article L2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales)

06/05/2026

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice	27
Présents	21
Absents représentés	6
Absents	

L'an deux mil vingt-six, le quatre mai à 20 heures 30 minutes, le conseil municipal de la commune de Servon-sur-Vilaine s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur MORIN Melaine, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le vingt-huit avril deux mil vingt-six. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie.

Présents : M. MORIN Melaine, Maire, M. MARCHAND Dominique, Mme RANDUINEAU-PIROT Sophie, M. MONLIBERT Eric, Mme BAKHOS Lara, M. DUFLOS Benoît, M. BÔCHER Hervé, Mme JAMAIN Rozanne, M. MOCHET Christian, Mme POTIRON Christine, Mme CHEDEVILLE Laurence, M. DAUVIER Loïc, M. BELOEIL Frédéric, M. CHARLIER Thierry, M. HOUGET Julien, M. ROULLIT Benjamin, Mme LE GAL Claire, Mme NAVATTE Anne-Laure, Mme CHARBAUX Delphine, Mme BLANDEAU Amélie, M. PHILIPPOT Thomas ;

Absent(s) : Excusé(s) ayant donné procuration : Mme MIOT Cathy à Mme BAKHOS Lara, M. BLOUIN Loïc à M. MORIN Melaine, Mme SEPULCHRE DE CONDE Emilie à Mme JAMAIN Rozanne, M. FLAGEUL Frédéric à M. HOUGET Julien, Mme MILAN Nathalie à M. MARCHAND Dominique, Mme HOUSSIN Audrey à M. ROULLIT Benjamin ;

Secrétaire de séance : Mme RANDUINEAU-PIROT Sophie ;

Assistant également à la séance : Mme MAIGNAN CLÉMENT Sandrine, Directrice Générale des Services.

Vote	*Pour*	*Contre*	*Abstention*	*Non Participé*
Unanimité	*27*	*0*	*0*	*0*

2026-05-58 - DIVERS - Tarifs des camps d'été 2026 organisés par l'accueil de loisirs municipal Arlequin et l'accueil municipal Jeunes

Rapporteur : Lara BAKHOS

La Commission Education, enfance et jeunesse a examiné, au cours de sa séance du 7 avril 2026, la nouvelle proposition des camps pour l'été prochain, organisés par le service municipal Arlequin et par l'accueil jeunes ainsi que le bilan financier des séjours 2025. Ces camps sur plusieurs jours sous tente s'adressent aux enfants entre 5 et 17 ans.

Comme les années précédentes, les tarifs appliqués aux familles tiennent compte du coût du transport, des activités, de l'alimentation et de l'hébergement de chaque séjour, déduction faite des aides reçues de la Caisse d'Allocation Familiale.

Il est retenu par les membres de la commission de fixer l'objectif d'atteindre les 40 % de participation de la commune en 2 ans.

Au regard de ces éléments, l'hypothèse retenue est une variation de manière progressive selon les tranches entre 1,2 % et 5 %.

Le service Arlequin renouvellera par ailleurs cette année l'organisation d'un bal promo à destination des CM2 le 27 août.

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 035-213503279-20260504-2026_05_58-DE

Ainsi, les tarifs envisagés pour les séjours de l'été 2026 sont les suivants :

Tranche QF	Séjour 1	Séjour 2	Séjour 3	Séjour 4	Mon 1er séjour	Bal de promo	Séjour 6	Séjour 7
	3 nuits	4 nuits	3 nuits	3 nuits	1 nuit	1 nuit	4 nuits	4 nuits
	6-8 ans	9-11 ans	6-8 ans	9-11 ans	5-6 ans	CM2	14-17 ans	11-14 ans
ABC	89,06 €	119,42 €	89,06 €	89,06 €	30,36 €	9,11 €	119,42 €	119,42 €
D	101,80 €	136,41 €	101,80 €	101,80 €	33,59 €	9,16 €	136,41 €	136,41 €
E	105,47 €	141,31 €	105,47 €	105,47 €	34,82 €	11,26 €	141,31 €	141,31 €
F	116,39 €	154,50 €	116,39 €	116,39 €	38,11 €	12,36 €	154,50 €	154,50 €
G	123,28 €	165,76 €	123,28 €	123,28 €	40,40 €	13,47 €	165,76 €	165,76 €
H	135,59 €	180,44 €	135,59 €	135,59 €	45,89 €	14,60 €	180,44 €	180,44 €
I	144,90 €	193,20 €	144,90 €	144,90 €	48,30 €	15,75 €	193,20 €	193,20 €

Considérant l'avis favorable de la Commission « Éducation, enfance et jeunesse » en date du 7 avril 2026 ;

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé et délibéré, décide à l'unanimité des votants (vote à main levée) :

- D'APPROUVER les tarifs exposés ci-dessus pour les camps d'été 2026 organisés par l'accueil de loisirs municipal Arlequin et l'accueil municipal Jeunes ;
- D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tout acte y afférent.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour expédition conforme,
Le Maire,
M. Melaine MORIN

La secrétaire de séance,
Mme Sophie RANDUINEAU-PIROT